

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2014	PCDR classique	Rénovation de l'ancienne cure de Lahamaide		
		Etats d'avancement physique du projet :	Date :	
		Désignation de l'auteur de projet :	24/02/2015	
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	07/06/2016	
		Approbation de l'avant-projet par la R.W	28/07/2016	
		Approbation du projet par l'A.C.	12/06/2018	
		Approbation du projet par le Ministre	08/11/2018	
		Adjudication :	21/01/2019	
		Décision d'attribution du marché	03/05/2019	
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	22/07/2019	
		Début des travaux	16/10/2019	
		Réception provisoire	03/02/2022	
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet : AVENANT 2018	Montant :	
		Montant conventionné à 100%	577.375,33 €	
		Montant du subside développement rural	435.753,43 €	
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur	746.282,53 €	

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsid
2016	PCDR classique	Extension de la Maison de Village et aménagement d'une salle des fêtes à Wodecq		
		Etats d'avancement physique du projet :	Date :	
		Désignation de l'auteur de projet :	17/11/2015	
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	28/03/2017	
		Approbation de l'avant-projet par la R.W	08/06/2017	
		Approbation du projet par l'A.C.	26/06/2018	
		Approbation du projet par le Ministre	28/02/2019	
		Adjudication :	25/03/2019	
		Décision d'attribution du marché	05/07/2019	
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	19/09/2019	
		Début des travaux	30/03/2020	
		Réception provisoire	03/12/2021	
		Décompte final	25/10/2022	
		Réception définitive	16/12/2022	
		Etat d'avancement financier du projet :	Montant :	
		Montant conventionné à 100%	1.942.759,09€	
		Montant du subsid développement rural	1.121.379,54€	
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur	1.842.620,46 €	

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2007 et 2008	PCDR classique	Le Centre d'accueil de colloques et de séminaires	Enrichir le réseau des équipements collectifs	1.064.800 € 651.200 €	07/12/2010

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué ¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type <i>Loyers + Occupations CACS</i>	Montant annuel	37.898,75 €	
	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type <i>Eau, électricité</i>	Montant annuel	24.930,14 €	
	Type <i>Abonnement Belgacom</i>	Montant annuel	591,12 €	
	Type <i>Fournitures + frais</i>	Montant annuel	1.133,05 €	
	Type <i>Prestations de tiers</i>	Montant annuel	2.546,32 €	
	Type <i>Personnel</i>	Montant annuel	17.206,92 €	
Bénéfices ² = recettes moins charges		Montant annuel	-8.508,80 €	

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

² En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ³	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2009 Avenant 2012	PCDR classique	Rénovation de la salles des fêtes « Chez Nous »	Soutenir les festivités emblématiques	192.000 € 246.400 €	18/11/2014

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁴ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type Loyers + occupation Chez Nous	Montant annuel	12.124,32 €
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type Eau, électricité, gaz	Montant annuel	10.653,44 €
	Type Fournitures + frais	Montant annuel	995,72 €
	Type Prestations de tiers	Montant annuel	2.406,05 €
	Type Personnel	Montant annuel	17.206,92 €
Bénéfices ⁵ = recettes moins charges		Montant annuel	-19.137,81 €

⁴ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁵ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁶	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

⁶ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2016	PCDR classique	Extension de la Maison de Village et aménagement d'une salle des fêtes à Wodecq	Soutenir les festivités emblématiques	192.000 € 246.400 €	18/11/2014

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui Non	
Si le patrimoine est loué⁷ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type <i>Location salle + récupération frais énergie</i>	Montant annuel	13.856,28 €
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type <i>Inauguration salle</i>	Montant annuel	5.205,34 €
	Type <i>Abonnement Proximus</i>	Montant annuel	496,59 €
	Type <i>Fournitures diverses</i>	Montant annuel	5.335,33 €
	Type <i>Gaz + Electricité</i>	Montant annuel	2.326,10 €
	Type <i>Eau</i>	Montant annuel	705,98 €
	Type <i>Prestations de tiers</i>	Montant annuel	2.565,15 €
	Type <i>Personnel</i>	Montant annuel	17.206,92 €

⁷ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ⁸ = recettes moins charges	Montant annuel	-19.985,13 €
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁹	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

⁸ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁹ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2014	PCDR classique	Rénovation de l'ancienne cure de Lahamaide			

Etat du patrimoine :	
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	

Le bien est-il loué ?		Oui Non	
Si le patrimoine est loué¹⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type Location salle + récupération frais énergie	Montant annuel	100 €
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type Fournitures + frais	Montant annuel	3.778,63 €
	Type Personnel	Montant annuel	6.785,12 €
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ¹¹ = recettes moins charges		Montant annuel	-10.463,75 €
Réaffectation des bénéfices			

¹⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹¹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹³	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ¹⁴
2021	2021	01/06/2021	
Date des réunions durant l’année écoulée ¹⁵	02/02/2022	Nombre de présents	29
	09/03/2022		15
	25/04/2022		26
	18/05/2022		20
	16/06/2022		14
	24/11/2022		19
Réflexion sur l’opération de développement rural			

¹³ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁴ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹⁵ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR.

	Le travail d'élaboration du 4^{ème} PCDR d'Ellezelles s'est poursuivi en 2022 et était l'objet principal des 6 réunions de la CLDR (voir comptes-rendus en annexe) : - 22 février : diagnostic croisé - Mobilité / Cadre de vie et Logement - 9 mars : stratégie du PCDR : quels enjeux pour les 10 ans à venir ? - 25 avril : liste des projets – 1^{ère} partie - 18 mai : liste des projets – 2^{ème} partie - 16 juin : programmation des projets (court, moyen et long terme) - 24 novembre : présentation des fiches-projets Une réunion supplémentaire organisée par le Parc naturel du Pays des Collines s'est tenue le 10 mai, conjointement à la CCATM, pour la présentation et une réflexion sur les pistes d'actions relatives à la charte paysagère. Le Groupe Agriculture mis en place en 2020 a continué son travail de communication vers les citoyens, notamment par la publication d'articles consacrés à leur métier dans les 4 bulletins communaux. D'autre part, suite au succès de l'édition 2022, un deuxième calendrier de portraits agricoles a été préparé avec 12 nouveaux agriculteurs et a été distribué fin décembre en toutes-boîtes dans l'entité d'Ellezelles. Le Groupe de Travail « Chapelles de Wodecq » a également poursuivi la réalisation d'une carte actualisée des balades des chapelles sur le village. En collaboration avec la Maison du Tourisme de Wallonie picarde, une nouvelle carte a été mise en forme sur base du réseau points-nœuds pédestre et du contenu proposé par les membres du groupe. L'inauguration s'est déroulée le 9 octobre à la Maison de Village de Wodecq et a permis aux visiteurs de parcourir les deux boucles de ce circuit tout en mettant en valeur le petit patrimoine du village. La carte est diffusée auprès des opérateurs touristiques de la région et disponible également en ligne sur le site visitwapi.be. Au niveau des projets DR du 3^{ème} PCDR (2007-2017) : - Maison de village et salle des fêtes de Wodecq : les travaux sont terminés ; la Maison des Sot d'Ocq a été inaugurée le 26 mars. - Rénovation de l'ancienne cure de Lahamaide : les travaux sont terminés et les locaux ont été inaugurés le 1^{er} juillet.
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	Sans objet - Fin de validité du PCDR en février 2017

Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	



ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an					
		Sans objet - Fin de validité du PCDR en février 2017			
Année rapport annuel + 2 ans					
Année rapport annuel + 3 ans					



Commune d'Ellezelles
Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

02 février 2022 à 19h30 – Salle du CAC'S à Ellezelles

Présences :

Ides Cauchie, Isabelle Coppée, André Cotton, Oliver De Vleeschouwer Vanliefde, Charles De Volder, Stefan Debroux, Hubert Deschamps, Fabrice Desterke, Pascal Dumont, Jean-Pierre Dusoulter, François Everaert, Stéphane Foubert, Gaëtan Francart, Pierre-emmanuel Gorts-Horlay, Thibaut Hellin, Nicolas Herbecq, Frédéric Hustache, Christian Jurquin, François Otten, Laurence Quittelier, Vincent Robin, Godelieve Roels, Anne-Marie Trifin, Guy Tunstall, Elise Van Rechem, Jean-Jacques Van Weymeersch, André Vanden Herrewegen, Hubert Verbaert, Valérie Wannyn

Invités :

Axelle Risselin – Agence de Développement Local
Yves Delbecke – Centre culturel du Pays des Collines

Elodie Delaunoy – Agent Relais PCDR – Commune d'Ellezelles
Nathalie Squerens et Mélanie Vandendriessche – Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Excusés :

Alexandre Boitte, Paul Closset, Paul De Caluwe, Isabelle Deramaix, Guy Druez, Sylvain Dubuis, Coraline Melckenbeeck, Michel Provost, Michel Richart, Hélène Taelman, Hubert Van Rechem, Jean-Philippe Vercaigne

Compte-rendu

François Otten, président de la Commission locale de Développement rural (CLDR), introduit la réunion. Il explique la décision de reporter la réunion du 16 décembre et souhaite une bonne année 2022. Il propose de commencer par le point divers en séance plénière, avant de passer au travail en sous-groupe prévu pour la suite de la réunion.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 09 NOVEMBRE 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. DIVERS

A. Choix d'un nom pour la maison de village de Wodecq

Les travaux de la Maison de Village de Wodecq se terminent et le Collège a souhaité consulter les citoyens pour donner un nom au bâtiment qui sera bientôt inauguré et mis à disposition des associations.

Elodie Delaunoy explique que suite à un premier appel en toutes boîtes, diverses propositions ont été envoyées à l'Administration communale. La liste des noms est reprise dans un document envoyé par mail aux membres de la CLDR et remis en séance.

Un premier tour de l'assemblée est effectué pour savoir quels sont les noms qui semblent les mieux appropriés : l'idée de faire référence à « ocq » pour Wodecq et aux « sots » semble être un incontournable. Chacun est invité à donner son trio de priorités en complétant le document qui est récolté en fin de séance plénière.

Il est convenu que la possibilité de choix sera également offerte par envoi d'un mail de rappel aux autres membres de la CLDR non présents. Le résultat sera présenté au Collège communal qui prendra la décision finale.

Question : une plaque avec un texte explicatif sera-t-elle prévue sur le bâtiment ?

François Otten répond que cela peut être demandé lors de la réalisation de la plaque inaugurale.

B. Appel à projets BiodiverCité

Elodie Delaunoy rappelle que la Commune d'Ellezelles a bénéficié en 2021 d'un subside « BiodiverCité » (qui remplace les PCDN, Plan Maya, Semaine de l'arbre, etc), notamment pour réaliser un aménagement plus naturel du plan d'eau situé près de l'Administration communale.

Le subside annuel est de maximum 12.000€ dont 2.000€ pour la distribution d'arbres.

Pour déterminer les actions 2022, une réunion d'un **Groupe de Travail « BiodiverCité » est programmée le mercredi 23/02 à 19h**. Les membres de la CLDR intéressés peuvent s'y inscrire. La réunion est ouverte également à tout citoyen intéressé.

3. DIAGNOSTIC CROISÉ : STATISTIQUES VERSUS AVIS CITOYENS

Comme lors des réunions précédentes, les participants sont répartis en 3 sous-groupes et travaillent sur 2 thématiques :

- Cadre de vie et logement
- Mobilité

Ils reçoivent deux feuillets (en annexe) synthétisant les propos exprimés lors des réunions citoyennes et les informations issues du diagnostic statistique. Toutes ces données sont regroupées en sous-thématiques.

L'objectif de la réunion est d'analyser, corriger et valider les constats puis d'évaluer la sous-thématique via l'échelle de couleur allant du rouge à l'orange et au vert (du négatif au positif). Sur base de ces éléments, les participants sont invités à ébaucher un enjeu pour le thème en commençant par « 10 ans pour... ».

C. Cadre de vie et logement

a. Aménagement du territoire

GROUPE 1 :

À Ellezelles, les règles urbanistiques sont très strictes et parfois même décourageantes. Elles semblent bien respectées mais cela a une conséquence néfaste ; le manque de diversité et de créativité dans le bâti nouveau. 2 couleurs de tuiles sont permises, les volumes sont semblables, la disposition de la maison sur la parcelle est identique et de manière générale, tous les terrains ont maintenant une même superficie. À vouloir respecter un style traditionnel qui n'a plus de sens aujourd'hui dans les nouvelles constructions (l'habitat n'est plus lié à

l'emploi de l'occupant), on finit par se retrouver avec de l'habitat pavillonnaire qui ressemble à des lotissements. L'architecture est pourtant le reflet de notre époque. Sans pour autant ne pas avoir de cadre, une liberté de proposer d'autres choses doit être laissée. Une construction contemporaine est préférable à du « faux vieux » et des habitations qui s'intégreraient très bien en périphérie urbaine peuvent être catastrophiques en campagne. Pourquoi ne pas imaginer un code ruraliste plutôt qu'un code d'urbanisme ? L'un de ses objectifs serait que les villages gardent leurs spécificités et qu'ils soient bien démarqués l'un de l'autre. Ellezelles dispose depuis janvier d'un guide communal d'urbanisme, à voir s'il répond à cet enjeu.

Quelle est la différence entre le CATU et la CCATM ? Ces deux commissions ont-elles des missions identiques ?

Enjeu : 10 ans pour avoir une politique d'aménagement du territoire actuelle et propre au territoire

GROUPE 2 :

Sur le territoire d'Ellezelles, l'urbanisation grandissante dénature les paysages et les caractéristiques rurales des villages. Pourtant la CCATM (Ellezelles a été dans les communes précurseur, la commission existe depuis de nombreuses années) se base sur les règles du CWATUpe et du guide communal d'urbanisme. Mais il n'est pas rare de noter une certaine perte de caractère du bâti traditionnel quand une ancienne ferme est réaménagée en plusieurs logements.

Aussi, l'urbanisation pose des questions quant à l'environnement (voitures, pollution sonore, inondations...).

Evaluation pour l'aménagement du territoire : 2/10

Enjeu : 10 ans pour avoir une urbanisation harmonieuse tout en maintenant les caractéristiques propres à sa ruralité ; 10 ans pour définir des règles qui soient mieux appropriées au territoire (et les faire respecter)

GROUPE 3 :

Le problème général est le **plan de secteur** qui permet notamment l'extension de l'habitat en ruban, le long des voiries, ce qui a un impact très négatif sur le paysage. C'est un constat qui a déjà été fait lors des autres consultations des PCDR précédents et rien n'a évolué. Idéalement, il faudrait revoir le plan de secteur : le problème n'est pas communal mais bien régional, et après diverses tentatives d'études, il s'est avéré trop compliqué de modifier en profondeur le plan, notamment à cause des moins-values à compenser pour des terrains à bâtir qui changeraient d'affectation.

Au niveau communal, il est possible d'activer un Schéma d'orientation local (SOL) permettant de revoir certaines affectations mais ce sont des démarches complexes qui prennent beaucoup de temps.

François Otten rappelle que la Commune a lancé l'élaboration d'un **Guide communal d'Urbanisme** (GCU) qui sera certainement une aide précieuse pour orienter le type de nouvelles constructions.

La **charte paysagère du Parc naturel du Pays des Collines**, lorsqu'elle sera opérationnelle, pourra aussi contribuer à rendre les constructions mieux intégrées dans le paysage : en effet, les recommandations non contraignantes serviront néanmoins de base pour l'accord des permis d'urbanisme par la Commune.

Certaines maisons défigurent les villages, par le manque d'intégration dans le bâti voisin, les choix de couleurs de matériaux (briques, tuiles, ...). La proposition d'admettre un recul plus important pour végétaliser les abords est faite.

L'idée d'une **régie foncière communale** avait été lancée mais n'a pas été concrétisée : cet outil permettrait de maîtriser l'urbanisation et la pression foncière sur la Commune d'Ellezelles.

Proposition : regrouper les communes rurales, accompagnées par la FRW, afin de rédiger un **mémoire** proposant des orientations concrètes adressées au Gouvernement wallon.

Evaluation pour l'aménagement du territoire : 3/10

Enjeu : 10 ans pour évaluer les effets du Guide communal d'urbanisme et de la Charte paysagère du Parc naturel du Pays des Collines sur la maîtrise de l'urbanisation, et pour arriver à une adaptation du Plan de secteur.

b. Logement

GROUPE 1 :

Le nombre d'appartements devrait évoluer à la hausse, de nombreux projets fleurissent un peu partout. Pour autant, l'accès au logement pour les jeunes ou pour les petits revenus reste difficile. Il existe peu de biens à petits prix ou locatifs. À l'inverse, certaines personnes âgées restent dans des maisons bien trop grandes pour elles à chauffer et entretenir. L'habitat d'aujourd'hui doit répondre aux enjeux climatiques et à la pression immobilière que connaît la région. Les règles doivent pouvoir évoluer pour y répondre et faciliter les projets d'accès à un logement adéquat (ex : logement kangourou, habitat groupé dans d'anciennes fermes, pouvoir scinder sa maison pour en faire 2 ou plusieurs logements, pouvoir échanger des parcelles constructibles en zones inondables, etc).

Enjeu : 10 ans pour faciliter les mouvements et le partage de l'habitat

GROUPE 2 :

L'accès au logement des jeunes est très compliqué. Dans les années à venir, l'enjeu principal sera de proposer différents types de logements (en location ou en achat, comme les logements kangourou, les logements intergénérationnels, ...) à la population ellezelloise.

Il faudra saisir les opportunités comme le SOL du quartier Beaubourg ou la vente de grands bâtiments (ex : Couvent des Collines) pour pouvoir mixer les différents types de logement et ainsi contenter tous les candidats acquéreurs ou locataires. Néanmoins, les caractéristiques du bâti rural doivent être respectées. L'investissement communal dans cette thématique, surtout à Wodecq et à Lahamaide, permettra de recréer du lien social et de faire revivre ces deux villages.

Au niveau des matériaux, il est évident que l'écoconstruction doit être facilitée dans les nouvelles constructions et rénovations.

Le groupe souhaite réagir par rapport à deux affirmations citoyennes :

- Le logement de transit près de la salle Chez Nous est très utile, il est fréquemment occupé
- Le logement d'urgence de Lahamaide n'est pas « mal situé ». En effet, les personnes de Lahamaide qui ont besoin de ce logement veulent rester dans leur village, ne veulent pas changer leurs habitudes.

Evaluation pour le logement : 4/10

Enjeu : Pas formulé par le groupe

GROUPE 3 :

L'offre actuelle de logements est inadaptée et insuffisante.

Il manque notamment des appartements accessibles aux personnes âgées qui occupent des maisons trop grandes qu'elles ne peuvent plus entretenir : certaines migrent vers Ath où l'offre est plus importante.

L'aménagement d'un **éco-quartier au centre d'Ellezelles** (site Beaubourg) avec des logements de tout type pour tous les revenus (appartements, petites maisons avec jardin pour personnes âgées et à bas revenus, maisons moyennes familiales, ...) pourrait répondre à ce déficit en logement.

François Otten informe qu'un auteur de projet doit être désigné pour le **SOL Beaubourg** : l'échéance des premières réalisations devrait être dans 3 ans, et la fin des constructions d'ici maximum 10 ans.

L'idée de développer de l'**habitat léger** est proposée : ce type d'habitat, permis par le CoDT, est repris dans le Plan stratégique communal (PST) à titre d'expérimentation car il ne faudrait pas retomber dans la problématique de l'habitat permanent dont la Wallonie est sortie pour les campings.

Il faudrait **plus d'aides pour la rénovation et l'isolation** du bâti ancien.

L'idéal serait de disposer d'un maximum de **logements diversifiés** et adaptés à l'évolution de la taille des ménages (personnes seules, familles recomposées, ...).

Evaluation pour le logement : 5/10

Enjeu : 10 ans pour anticiper les besoins futurs de logements et les adapter à la demande évolutive.

c. Espaces publics

GROUPE 1 :

Le stationnement à Wodecq va être un problème lors de grandes manifestations dans la maison de village. On peut gagner quelques places en marquant le stationnement sur le parking du terrain de foot mais cela ne solutionnera pas le problème. Existe-t-il des possibilités d'acquisitions pour créer un nouveau parking ? A contrario, l'anarchie du stationnement dans le village diminue la vitesse automobile, ce qui est plutôt positif. On ne s'étonne pas de devoir marcher un peu dans le centre d'Ellezelles pour trouver à se stationner, cela devrait être le cas aussi à Wodecq. Seuls les riverains de la place devraient être assurés d'avoir un stationnement proche de chez eux mais comment l'organiser ?

Un agora space existe à Wodecq et un autre est prévu à Lahamaide. Quid pour Ellezelles ? Les cours d'école ne sont pas accessibles par le public en dehors des horaires scolaires, ce qui est dommage ; le terrain de basket de l'école de la Communauté française pourrait par exemple être un beau lieu de rencontre. Info : l'éclairage temporaire des terrains de foot d'Ellezelles est tellement fort qu'il gêne les riverains.

Il faut garder dans les villages des espaces de convivialité agréables et verdurisés. Les espaces publics doivent donner envie de s'asseoir. Ils doivent permettre de s'évader lorsque l'on n'a pas la possibilité d'aller marcher dans la campagne.

Enjeu : 10 ans pour faire des espaces publics des espaces verts et conviviaux

GROUPE 2 :

Le groupe a passé en revue les espaces publics principaux du territoire.

La place de la gare à Ellezelles : c'est un endroit stratégique, une porte d'entrée du village pour les touristes qui empruntent le RAVeL, mais cette place manque de convivialité. Le potentiel existe pour en faire un passage indispensable, avec un café/petite restauration/point de location vélos... L'ouverture du Beaufaux accentuera encore un peu plus sa position stratégique.

La place de Wodecq : cette place est totalement minérale, dépourvue de convivialité et de verdure et donc de vie. L'enjeu de la revitalisation du centre de Wodecq sera le parking, et le sera d'autant plus avec l'ouverture de la Maison de village. Il y a déjà quelques places comme à l'école mais personne ne pense à s'y garer, or c'est à quelques minutes de marche du centre.

La place de Lahamaide : l'aménagement de cet espace sera un vrai challenge, mais il est temps de redonner vie au centre de Lahamaide. Les enjeux sont la N529, l'Ecomusée et l'espace relativement grand.

La place d'Ellezelles : la fontaine mérite une rénovation, ce n'est plus dans l'air du temps. Il manque des arbres.

Le parc autour de la maison communale : c'est un chouette endroit mais qui pourrait être encore plus agréable en mettant en évidence ce qui existe déjà comme la mare, le terrain de pétanque, les bancs...

Le stationnement doit être indiqué de manière claire, et doit être bien pensé dans les futurs aménagements.

Evaluation pour les espaces publics : 4/10

Enjeu : 10 ans pour repenser les espaces publics plus conviviaux et plus verdoyants

GROUPE 3 :

Le **centre de Wodecq** pose de grands problèmes de **stationnement** et l'ouverture prochaine de la Maison de Village engendrera des difficultés supplémentaires.

Plusieurs propositions sont faites :

- Mettre certaines rues en sens unique pour permettre le stationnement le long de ces voiries : attention cependant au passage des véhicules agricoles.
- Aménager le parking du terrain de football afin d'optimiser le nombre de places de parking.
- Acheter la prairie située en face du club de tir à l'arc et y aménager un parking végétalisé avec des haies.
- Aménager un espace de stationnement en couvrant une partie du ruisseau d'Ancre.

À **Lahamaide**, les véhicules ne peuvent pas se garer sur les trottoirs ou accotements car interdit en agglomération : cela pose problème au vu du trafic et de la vitesse excessive des véhicules. Des **aménagements** le long de la route N529 sont nécessaires.

À **Ellezelles**, il n'y a pas d'**espace vert public** dans le centre : cela pourrait être prévu dans les futurs aménagements. Un **espace extérieur** pourrait aussi être aménagé **pour les jeunes** comme lieu de rassemblement et de loisirs.

Le parking du Colruyt pourrait être ouvert lors d'événements afin de résoudre les problèmes de stationnement.

La **place de la Gare** mériterait un aménagement en lien avec le RAVeL.

Pour les 3 villages :

- Des espaces de stationnement dédiés aux camions devraient être aménagés.
- Des espaces de rencontres conviviaux avec tables de pique-nique, bancs, ... pourraient être aménagés et permettraient aux citoyens de se rencontrer, pour répondre à la demande croissante exprimée pendant la crise sanitaire.

Evaluation pour les espaces publics : 5,5/10

Enjeu : 10 ans pour aménager les espaces publics en tenant compte des besoins de stationnement et de lieux de convivialité de la population et des visiteurs.

Evaluation générale pour le thème Cadre de vie et logement :

Groupe 1 :

(Pas formulé par le groupe)

Groupe 2 :

Evaluation générale pour le thème : 3/10

Enjeu : Préserver la ruralité et ses caractéristiques spécifiques, tout en menant une réflexion sur la mixité des logements et la convivialité

Groupe 3 :

Evaluation générale pour le thème : 4,5/10

Enjeu : *(Pas formulé par le groupe)*

D. Mobilité

a. Plan de mobilité

GROUPE 1 :

Dans le centre d'Ellezelles, plusieurs problèmes de mobilité sont relevés : les rues Jean Vinois, Saint-Mortier, d'Audenarde notamment sont connues pour une vitesse excessive, notamment le soir ; Le passage pour piétons qui traverse la rue de Frasnes pour joindre la rue Jean Vinois à la rue de Lessines est extrêmement

dangereux, il se situe dans le virage et les automobilistes ne peuvent pas voir les piétons ; En autorisant les voitures à se garer à cheval sur le trottoir dans la rue Notre-Dame, il devient impossible de passer avec une poussette.

À Lahamaide, les entrées de village ne sont pas suffisamment marquées et les automobilistes ne respectent pas la vitesse dans l'agglomération.

Pour diminuer la vitesse, il est suggéré de créer des effets visuels : planter des haies, aménager du marquage suggéré ou de prévoir des systèmes dissuasifs : chicanes, radars, feux de limitation de vitesse, etc. Qu'en est-il du nouvel avis de l'IBSR ? Il y a probablement des enseignements à en retirer.

Enjeu : 10 ans pour améliorer la sécurité routière aux endroits stratégiques

GROUPE 2 :

Le constat semble général : le plan de mobilité est bien fait, pour les voitures !

Il faut donc travailler sur la vitesse et sur les autres usagers. En effet, il n'y a quasiment aucun aménagement pour les cyclistes, les piétons, les PMR, les véhicules agricoles, les poussettes,...

Des projets sont déjà en cours, notamment grâce aux subsides WaCy, mais il faut aussi mettre en place des plus petites actions notamment à l'école de Wodecq, endroit très dangereux aux heures de pointe (ex : mise en place d'un « kiss and ride »)

Evaluation pour le plan de mobilité : 4/10

Enjeu : 10 ans pour penser les futurs projets d'aménagement autrement que « tout à la voiture »

GROUPE 3 :

La vitesse pratiquée sur la **chaussée Brunehaut** est un problème : cela cause des vibrations et dégâts dans les maisons. Il n'est pas possible de limiter la vitesse à 70 km/h car la densité d'habitation n'est pas assez élevée, mais bien souvent, les véhicules roulent au-dessus des 90 km/h. Des dispositifs ralentisseurs seraient utiles à certains endroits : rond-point ? chicanes ? radars préventifs ? remise en application des priorités de droite ? A Wodecq, rue Gaston Muyle, les chicanes ne sont pas efficaces et il n'y a pas de passages prévus sur les côtés pour les vélos. François Otten signale que le Collège réfléchit actuellement à une solution plus adaptée.

Evaluation pour le plan de mobilité : 6/10

Enjeu : 10 ans pour réaliser les aménagements visant à plus de sécurité routière et pour sensibiliser les citoyens au respect des règles (actions d'information et répression si nécessaire)

b. Mobilité de loisirs

GROUPE 1 :

Certains sentiers ne sont pas entretenus ou sont labourés chaque année. Cela incite les marcheurs à passer dans les champs, c'est parfois même suggéré dans les itinéraires de promenade ! C'est le cas du sentier du Sehut à Wodecq par exemple. Le sentier de l'Etrange pourrait aussi être mieux marqué à certains endroits ; au milieu des champs, sa largeur varie d'une année à l'autre.

Dire qu'il n'y a pas de promenades balisées est faux : il existe les points nœuds WaPi qui peuvent servir de base et plusieurs balades sont proposées aussi sur le site visitwapi.

La piste pour cavalier le long du Ravel existe bel et bien mais il y a peu de passage. Peut-être faut-il vérifier si un élagage est nécessaire en hauteur ?

Enjeu : 10 ans pour maintenir, entretenir et faire la promotion du réseau Points Nœuds

GROUPE 2 :

L'offre en promenades est, contrairement aux affirmations citoyennes, très variée grâce aux points-nœuds. Il existe également d'autres balades et même du géocaching.

La mobilité de loisirs est bénéfique à plusieurs égards : la découverte du paysage, le maintien en bonne santé, le maintien du lien social, le respect de l'environnement. Cela permet également de s'aérer l'esprit et ainsi d'aiguiser les fonctions mentales.

Il faut continuer à communiquer sur les différentes possibilités de mobilité de loisirs et s'appuyer sur les différents réseaux de balades pour favoriser le tourisme.

Evaluation pour la mobilité de loisirs : 8/10

Enjeu : 10 ans pour valoriser les réseaux de balades (points-nœuds et autres) : entretien du balisage, communication, ajout de mobilier pour la convivialité, développement d'activités en parallèle (pour les enfants avec le PNPC par exemple)

GROUPE 3 :

Le sentier de l'Etrange devrait être restauré : certains travaux sont déjà prévus mais la Commune souhaite avancer par tronçon en fonction des besoins prioritaires ; l'assise du sentier devrait être refaite avec un fond stable et peut-être la pose de dolomie.

Il faut diversifier les possibilités de promenade pour éviter la concentration de visiteurs sur certains sentiers, comme le sentier de l'Etrange.

Concernant le Ravel, le percement sous le pont du Beaufaux est programmé : les travaux devraient durer 6 mois car il faut tenir compte de la conduite de gaz qui est présente à cet endroit.

Evaluation pour la mobilité de loisirs : 7/10

Enjeu : 10 ans pour diversifier les possibilités de promenades dans l'entité d'Ellezelles

c. Transports en commun

GROUPE 1 :

Le projet de redéploiement de l'offre dans le bassin d'Ath prévoit des bus plus rapides et plus fréquents. Par contre, ils ne desserviront qu'un arrêt par village. Vu l'étendue des villages à Ellezelles, il est primordial que ces arrêts soient très bien équipés : racks à vélo, cahute fermée pour la pluie et le vent, sanitaires ?

Une meilleure coordination est nécessaire entre De Lijn et les TEC. Il est par exemple possible d'aller à Brakel mais pas d'en revenir !

Enjeu : 10 ans pour avoir une offre coordonnée de transports en commun

GROUPE 2 :

Actuellement, l'offre en transport en commun est totalement insuffisante, certains quartiers ne sont pas desservis du tout. Le projet de redéploiement des TEC pour le bassin d'Ath pourrait changer un peu la donne, mais pour quand cela est-il prévu ?

Il existe d'autres pistes à explorer en parallèle comme le taxi social (qui n'est pas assez connu) ou le recours à une offre privée. Parfois, il suffit d'un petit coup de pouce. Par exemple, à Leuze, la commune a publié un guide de la mobilité qui propose des itinéraires alternatifs à la voiture.

Evaluation pour les transports en commun : -1/10

Enjeu : 10 ans pour inciter les citoyens à utiliser moins la voiture et donc retrouver une offre de mobilité adaptée à la ruralité et aux enjeux de mobilité actuels

GROUPE 3 :

La desserte en transport en commun n'est pas idéale. La mise en place d'un Proxibus avait été envisagée, mais suite au confinement lié à la crise sanitaire (demande beaucoup moins forte) et le redéploiement décidé par la Wallonie, cette solution a été abandonnée.

L'observatoire de la Mobilité du Hainaut a mis en place une réflexion avec les TEC pour proposer des solutions adaptées aux demandes des communes : plusieurs réunions ont eu lieu et l'objectif est bien à terme de réduire le nombre de voitures par ménage.

François Otten précise ce qui a été proposé :

- Ligne 87 : elle deviendrait une ligne express avec passage aux heures de pointe dans les 2 sens entre Renaix et Enghien (un arrêt par commune), et toute la journée jusque Lessines ;
- Lignes scolaires revues et adaptées ;
- Ligne standard Ellezelles-Flobecq-Wodecq-Ath : fréquence augmentée à toutes les heures dans les 2 sens avec un arrêt par village (à définir), week-end compris.
- Ces changements devront s'accompagner d'aménagements pour favoriser la multi-modalité (parking vélos, points dépose-minute, ...)

Pour Lahamaide, il serait possible de proposer une offre plus adaptée en ramenant les usagers vers Wodecq. Des parkings de covoiturage, du type de celui du rond-point des Fourmis à Frasnes, pourraient être aménagés à certains endroits stratégiques : parc à conteneurs ? centre des villages ?

Evaluation pour les transports en commun : 3/10

Enjeu : 10 ans pour améliorer l'offre de transport en commun et diminuer l'usage de la voiture

d. Mobilité active

GROUPE 1 :

Le problème de l'éclairage du Ravel est qu'il est insuffisant.

Ce n'est pas un groupe sentiers qui a été créé à Wodecq mais le groupe des chapelles pour la réédition de la carte.

Les pistes cyclables, comme celles qui vont vers Renaix, sont impraticables. En cause, les graviers ou les branches d'arbres. Il est nécessaire de prévoir un entretien beaucoup plus régulier ou d'aménager ces pistes en site propre pour éviter ces désagréments.

À la rue de Lessines, des pistes cyclables existent aussi mais sont dangereuses vu la vitesse des voitures. Les piétons sont eux obligés de marcher sur les accotements quand ils existent, ce qui n'est pas le cas partout. Ils marchent alors sur la piste cyclable. Quelles alternatives pour cette voirie ?

La mobilité active doit être réfléchie en termes de liaisons intervillages. La CCATM aurait fait un travail en ce sens et un bureau d'étude a été désigné dans le cadre de PiWaCy.

Enjeu : 10 ans pour préserver les équipements existants et développer le réseau.

GROUPE 2 :

L'inventaire des sentiers réalisé par la CCATM doit être valorisé. Il faut prioriser les tronçons, se focaliser sur ce qui est le plus urgent, maintenir et entretenir les sentiers (ex : sentier de l'Etrange très abîmé à certains endroits). Ce qui n'existe pas encore sur les cartes, c'est le temps de trajet entre deux points pour inciter les citoyens à emprunter les chemins.

Aussi, des actions de communication de la commune comme le nettoyage du RAVeL par le cheval de trait permettent de valoriser certains tronçons peu connus et/ou de faire connaître le réseau.

Evaluation pour la mobilité active : 5/10

Enjeu : 10 ans pour maintenir le réseau existant, l'entretenir et communiquer sur l'offre en mobilité douce

GROUPE 3 :

L'éclairage du Ravel n'est pas nécessaire.

Le groupe sentier de Wodecq résulte du travail de la CCATM qui devrait être mis en valeur pour créer un réseau de mobilité douce dans l'entité.

Il serait intéressant de matérialiser des pistes cyclables avec du marquage au sol, comme cela se fait dans d'autres communes, afin de faciliter les déplacements à vélo.

Evaluation pour la mobilité active : 7/10

Enjeu : 10 ans pour arriver à une mobilité active idéale (10/10)

Evaluation générale pour le thème Mobilité :

Groupe 1 :

(non formulé par le groupe)

Groupe 2 :

Evaluation générale pour le thème : 4/10

Enjeu : inciter à emprunter le réseau de sentiers existant, par rapport à la voiture et donc communiquer et entretenir ce réseau

Groupe 3 :

Evaluation générale pour le thème : 5,75/10

Enjeu : (non formulé par le groupe)

La réunion est clôturée.

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie



Commune d'Ellezelles
Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Mercredi 09 mars 2022 à 19h30 – Salle du CAC'S à Ellezelles

Présences :

David Clicheroux, Paul Closset, Isabelle Coppée, André Cotton, Paul De Caluwe, Charles De Volder, Fabrice Desterke, François Everaert, Frédéric Hustache, François Otten, Laurence Quittelier, Godelieve Roels, Anne-Marie Trifin, Jean-Jacques Van Weymeersch, André Vanden Herrewegen

Invités :

Ecole de la Fédération Wallonie Bruxelles – Damien Rubay

Elodie Delaunoy – Agent Relais PCDR – Commune d'Ellezelles

Nathalie Squerens et Mélanie Vandendriessche – Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Excusés :

Stefan Debroux, Hubert Deschamps, Sylvain Dubuis, Jean-Pierre Dusoulrier, Stéphane Foubert, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, Nicolas Herbecq, Michel Provost, Hélène Taelman, Guy Tunstall, Hubert Verbaert, Jean-Philippe Vercaigne, Valérie Wannyn

Centre culturel du Pays des Collines

Parc naturel du Pays des Collines

Compte-rendu

François Otten introduit la réunion.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 02 FÉVRIER 2022

Un membre de la CLDR signale un manquement dans la thématique du logement. Le quartier Beaubourg, 2 Ha, répondra à une demande en matière de logement et d'urbanisation du centre d'Ellezelles. Mais, ce projet est évoqué depuis de nombreuses années, 25 ans d'après un citoyen, est n'est toujours pas abouti. Il faut donc dès à présent réfléchir un futur projet d'aménagement et de logements.

Sous réserve de cet ajout, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. CO-CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE DU PCDR : QUELS ENJEUX POUR LES 10 ANS À VENIR ?

Elodie Delaunoy retrace les étapes qui ont permis d'aboutir à la proposition de stratégie.

- L'élaboration du diagnostic statistique ;
- L'organisation des rencontres citoyennes (interviews, séances d'information, groupes de travail) ;
- Lors des 3 réunions de CLDR précédentes :
 - Le croisement du diagnostic statistique et citoyen ;
 - L'évaluation des sous-thématiques ;
 - L'élaboration de premiers enjeux sous forme de « 10 ans pour ».

Sur cette base, une ébauche de stratégie est proposée :

Défi général		
Faire évoluer Ellezelles sans dénaturer le territoire		
Développement Durable	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques Un territoire qui...
Pilier environnemental	Un territoire qui cultive sa distinction	...préserve et rend plus accessibles ses atouts
		...investit dans la culture, les artistes et le sport
		...réduit ses besoins énergétiques et investit dans l'énergie renouvelable
		...anticipe son aménagement
Pilier social	Un territoire qui nourrit les relations	...structure et renforce le tissu associatif
		...diversifie et partage les solutions de mobilité
		...favorise la solidarité et la convivialité
		...aide les jeunes à se construire et à construire leur avenir
Pilier économique	Un territoire qui valorise ses ressources locales	...stimule l'envie, la production et la consommation de produits locaux
		...élargit et déploie ses atouts touristiques
		...supporte l'emploi local
		...encourage une agriculture durable et pérenne

Les participants reçoivent un document reprenant cette proposition de stratégie ainsi que la liste des enjeux « 10 ans pour » et l'évaluation des sous-thématiques identifiées lors du diagnostic croisé.

L'objectif de la réunion du jour est de déterminer si la proposition répond au diagnostic croisé. Pour cela, il est demandé aux participants de faire correspondre les enjeux « 10 ans pour » aux objectifs proposés. Avant de commencer l'exercice, Elodie Delaunoy développe rapidement le défi général et les objectifs.

Chaque enjeu « 10 ans pour » est placé par les participants dans un objectif de la stratégie (voir annexe).

Interventions de la CLDR :

- Pourquoi placer l'objectif « un territoire qui investit dans la culture, les artistes et le sport » dans le pilier Environnement ? Celui-ci aurait davantage sa place dans le pilier Social.
Elodie Delaunoy explique que l'idée était que l'objectif s'axe sur les infrastructures qui permettent d'investir dans ces thèmes (ex : la bibliothèque) et que cela se rapporte donc à l'aménagement du territoire et à l'environnement général. Pour autant, si la CLDR l'estime pertinent, l'objectif peut être déplacé.
- ➔ Cet objectif sera fusionné avec l'objectif « un territoire qui structure et renforce le tissu associatif ».
- La stratégie et plus particulièrement le pilier Economie ne laisse pas de place à l'innovation. Les termes utilisés laissent penser que l'on va maintenir l'existant sans avoir une volonté de développement (ex : « supporte » l'emploi local).
- ➔ Un autre verbe sera proposé pour montrer l'envie de stimuler le secteur.
- Le développement et la préservation de la nature ne sont pas suffisamment évoqués. Bien que la nature soit reprise comme atout dans l'objectif « un territoire qui préserve et rend plus accessibles ses atouts », il faudrait que la thématique soit davantage mise en avant et soit visible en tant que telle dans les objectifs.
- ➔ Un nouvel objectif sera ajouté dans le premier pilier : « un territoire qui rend les citoyens acteurs de l'amélioration de leur environnement ». Cette proposition pourra être modifiée pour ne pas réduire les actions aux citoyens.
- De nombreux liens peuvent être faits entre les objectifs et « tout se retrouve dans tout ». L'économie pourrait par exemple être considérée comme la base de tout. Pour d'autres participants, c'est l'Environnement qui doit être la base.
Elodie Delaunoy explique que les enjeux « 10 ans pour » peuvent en effet souvent se retrouver dans plusieurs objectifs puisque de nombreux liens peuvent être faits dans la stratégie. Elle rappelle que, même si les objectifs sont numérotés dans l'animation, il n'y a pas d'ordre de priorité ou d'importance.
- L'enjeu « 10 ans pour garder une identité francophone en tant que commune frontalière de la Flandre » donne une impression de fermeture d'esprit et de repli sur soi. De plus, la définition d'identité peut être vue de multiples manières (identité villageoise, patois local, etc).
- ➔ L'objectif référent « un territoire qui favorise la solidarité et la convivialité » sera adapté pour montrer plus d'inclusivité.
- ➔ L'ensemble du groupe propose de renommer cet enjeu de manière plus positive : « 10 ans pour faire vivre notre identité francophone tout en respectant les cultures / les différences de chacun ».

3. DIVERS

A. Choix d'un nom pour la maison de village de Wodecq

Lors de la dernière réunion de CLDR, les membres se sont exprimés sur les propositions des citoyens en choisissant leur trio de préférences. C'est la « Maison des Sots d'Ocq » qui a remporté le plus de suffrages. Le Collège s'est ensuite prononcé en faveur de ce choix. La Maison de Village de Wodecq qui sera inaugurée le 26 mars prochain portera donc officiellement le nom de « Maison des Sots d'Ocq ».

B. Budget participatif communal

Le point sera reporté à une prochaine réunion.

La réunion est clôturée.

François Otten,
Président de la CLDR

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie



Commune d'Ellezelles
Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Lundi 25 avril 2022 à 19h30 – Salle du CAC'S à Ellezelles

Présences :

Alexandre Boitte, Ides Cauchie, David Clicheroux, Paul Closset, Isabelle Coppée, Paul De Caluwe, Oliver De Vleeschouwer Vanliefde, Charles De Volder, Fabrice Desterke, Sylvain Dubuis, Bernadette Duhaut, Jean-Pierre Dusoulier, François Everaert, Stéphane Foubert, Gaëtan Francart, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, Thibaut Hellin, Frédéric Hustache, Christian Jurquin, François Otten, Laurence Quittelier, Vincent Robin, Elise Van Rechem, Hubert Van Rechem, Jean-Jacques Van Weymeersch, André Vanden Herrewegen

Invitée :

Agence de développement local – Axelle Risselin

Fondation rurale de Wallonie :

Elodie Delaunoy – Agent Relais PCDR – Commune d'Ellezelles

Nathalie Squerens et Mélanie Vandendriessche – Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Excusés :

André Cotton, Stefan Debroux, Isabelle Deramaix, Jean-Baptiste Deramée, Hubert Deschamps, Pascal Dumont, Nicolas Herbecq, Véronique Marlier, Coraline Melckenbeeck, Christian Pieman, Godelieve Roels, Hélène Taelman, Guy Tunstall, Hubert Verbaert, Jean-Philippe Vercaigne, Valérie Wannyn
Centre culturel du Pays des Collines
Ecole de Wodecq

Compte-rendu

François Otten introduit la réunion. La CLDR doit acter la démission de Michel Richart.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 09 MARS 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. QUELS PROJETS POUR LE PCDR ? PREMIÈRE PARTIE

Les participants se sont répartis en 4 sous-groupes qui vont travailler chacun sur 2 thématiques. Les sous-groupes reçoivent plusieurs documents :

- Un tableau par thématique (en annexe) reprenant l'ensemble des éléments cités (constats, idées de projets, intention, etc) :
 - o Pendant la consultation citoyenne (en noir)
 - o En réunion de CLDR (en vert)
 - o Provenant de l'ADL (en orange)
- Un rappel de la stratégie et des objectifs du PCDR
- Des fiches à compléter (Titre du projet – thématique – objectif – idées liées – informations utiles).

Elodie Delaunoy explique l'objectif de la réunion du jour ; il s'agit d'uniformiser les idées et constats pour en sortir des intitulés de fiches-projets. Certains éléments ne sont plus d'actualité et doivent être supprimés, d'autres doivent être scindés ou regroupés, certains doivent être enrichis car encore trop vagues.

Les participants ont une heure pour faire ce travail de synthèse. Après quoi, chaque sous-groupe fait un retour de ses réflexions en séance plénière.

Retour des groupes et remarques des participants :

Thèmes Culture et Tourisme

Fiche proposée pour la culture :

- *Mettre en valeur et moderniser les deux bibliothèques : notamment, faire connaître et reconnaître les bibliothèques, organiser des expositions et autres animations pour élargir leur public.*

Fiches proposées pour le tourisme :

- *Développer et renforcer l'accueil touristique : notamment, aménager le centre d'Ellezelles et les abords de la Maison du Pays des Collines.*
- *Entretenir le patrimoine matériel et immatériel.*
- *Faire connaître le patrimoine méconnu d'Ellezelles (pour sortir des « clichés » liés aux sorcières et aux folklore).*

Le groupe s'est posé la question de la pérennité de l'Ecomusée de Lahamaide et de l'apport que pouvaient avoir la Commune et le PCDR. L'Ecomusée est une asbl mais est installé en partie sur des terrains communaux. Des collaborations devraient être mises en place pour développer des activités complémentaires. Le rucher école est cité ; il n'existe plus car il demandait un investissement trop important. Toutefois, il reste un intérêt des (futurs) apiculteurs amateurs pour se rassembler et s'entraider. Pourquoi ne pas imaginer la création d'une association dans les locaux de l'ancien rucher école ?

Thèmes Agriculture et Associatif

Fiches proposées pour l'agriculture :

- *Communiquer et sensibiliser autour de l'agriculture*
- *Valoriser les productions locales : par des échanges d'expériences entre producteurs, des journées de dégustation entre producteurs et entreprises, ...*
- *Encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement.*

Un membre de la CLDR rappelle que de nombreuses actions sont déjà mises en place pour répondre aux deux premières fiches. Il faut donc parler de renforcement. Par contre, bien que cela sera difficile à mettre en place, une fiche devrait être ajoutée pour faciliter l'accès à la terre et la transmission des exploitations, ainsi que soutenir les petits producteurs.

Un membre décrit un projet vu en France où un producteur d'escargots et un producteur de légumes ont pu bénéficier d'un atelier de transformation commun mis à disposition par la Commune. C'est le principe des halls relais agricole en Belgique. Une fiche pourra être ajoutée dans le PCDR. La première étape de ce projet sera d'identifier les besoins des producteurs.

Fiches proposées pour l'associatif :

- *Soutenir les associations en mettant en place un système de matériel partagé (chapiteau, éléments modulables, ...).*
- *Rénover l'ancien bâtiment du Collège (local du patro) : qui peut bénéficier au Patro et à l'école.*

Thèmes Biodiversité et Cohésion sociale

Fiches proposées pour la biodiversité :

- *Faire d'Ellezelles une Commune zéro déchet*
- *Renforcer la trame noire en luttant contre la pollution lumineuse : notamment, par l'installation d'éclairage intelligent, le maintien de zones noires, la sensibilisation à la pollution lumineuse, ...*
- *Améliorer la végétalisation des espaces publics et sensibiliser les citoyens à l'intérêt de la biodiversité : notamment par la plantation d'arbres de naissance et du souvenir, la mise en valeur des arbres remarquables et vergers conservatoires, la végétalisation des places (arbres à replanter), des cimetières et des toitures*

Isabelle Coppée indique que la Commune s'est inscrite dans le processus de Commune Zéro déchet mais a été retardée par la Covid. Les démarches reprendront prochainement : un comité de pilotage sera mis en place. Par ailleurs, une journée de la Biodiversité sera organisée le 12 juin prochain autour de l'administration communale.

Fiches proposées pour la cohésion sociale :

- *Créer une école d'immersion*
- *Créer une école des devoirs (et prévoir le personnel compétent)*
- *Aménager les centres de village pour en faire des lieux de rencontre*

Thèmes Urbanisation et Assainissement

Fiches proposées pour l'urbanisation :

- *Aménager la place d'Ellezelles pour mieux intégrer les projets du Beaubourg et de la Maison du Pays des Collines (et ralentir la circulation sur la N57).*
- *Aménager les espaces publics*
 - o *Place de la gare à Ellezelles*
 - o *Place du Grand Monchaut (départ de balade et problèmes de stationnement).*
 - o *Centre de Wodecq (stationnement pour les riverains et les visiteurs ; sécurité routière et mobilité douce ; végétalisation ; étendre les liens entre l'école, la place et le terrain de foot ; sécuriser les abords de l'école et organiser des pédibus ; ...)*
 - o *Centre de Lahamaide (sécurité routière ; stationnement ; végétalisation ; aménagement du terrain de jeu de balle et mise en lien avec l'Ecomusée).*

Un membre demande que le projet d'extension de la Maison du Pays des Collines vise une ouverture sur la place car cela contribuera à la cohésion sociale. Il serait utile que le projet soit partagé auprès de la population.

Fiche proposée pour l'assainissement :

- *Améliorer la qualité des cours d'eau (réaliser un inventaire des points noirs et résoudre ceux qui sont prioritaires ; mettre à jour le PASH et revoir la situation des zones en épuration individuelle ; informer les citoyens sur les primes existantes).*

3. DIVERS

a) Budget participatif communal

Comme en 2021, la Commune a prévu un budget participatif à hauteur de 10.000€. Un deuxième calendrier des agriculteurs est envisagé. Si les membres de la CLDR pensent à des agriculteurs qui seraient intéressés d'y figurer ou qu'ils ont des idées de projets qui pourraient être réalisés dans les prochains mois pour un budget d'environ 5000 à 6000€, ils peuvent en faire part à la FRW ou à Elodie Delaunoy.

b) Présentation des pistes d'action de la charte paysagère du Parc naturel du Pays des Collines

L'élaboration de la charte paysagère du PNPC se finalise avec la rédaction des pistes d'action. La CLDR est invitée à les découvrir lors d'une réunion commune avec la CCATM et le conseil communal le mardi 10 mai 2022 à 19h30. L'invitation sera transmise dans les prochains jours.

c) Dates des prochaines réunions de CLDR

Les dates des prochaines réunions de CLDR sont fixées :

- Travail sur les projets – deuxième partie : le mercredi 18 mai
- Programmation des projets : le jeudi 16 juin

François Otten remercie les participants. La réunion est clôturée.

François Otten,
Président de la CLDR

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie



Commune d'Ellezelles
Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Mercredi 18 mai 2022 à 19h30 – Salle du CAC'S à Ellezelles

Présences :

Ides Cauchie, David Clicheroux, Paul Closset, Isabelle Coppée, André Cotton, Charles De Volder, Stefan Debroux, Isabelle Deramaix, Jean-Baptiste Deramée, Hubert Deschamps, Sylvain Dubuis, Jean-Pierre Dusoulier, François Everaert, Thibaut Hellin, Christian Jurquin, François Otten, Laurence Quittelier, Elise Van Rechem, Jean-Jacques Van Weymeersch, Hubert Verbaert

Invitée :

Agence de développement local – Axelle Risselin
Parc naturel du Pays des Collines – Hervé Lust
Ecole de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) – Damien Rubay

Commune d'Ellezelles :

Elodie Delaunoy – Agent Relais PCDR

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Nathalie Squerens et Mélanie Vandendriessche

Excusés :

Oliver De Vleeschouwer Vanliefde, Bernadette Duhaut, Stéphane Foubert, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, Michel Provost, Guy tunstall, Hubert Van Rechem, Valérie Wannyn
Centre culturel du Pays des Collines

Compte-rendu

François Otten introduit la réunion en remerciant les personnes présentes. Il rappelle que la CLDR est invitée à formuler des projets concrets qui s'inscriront dans la stratégie du PCDR.

Il annonce la prochaine réunion du 16 juin qui sera consacrée à la liste des projets et au cours de laquelle le verre de l'amitié sera offert avant la trêve des vacances d'été.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 25 AVRIL 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. QUELS PROJETS POUR LE PCDR ? DEUXIÈME PARTIE

Les participants se sont répartis en 4 sous-groupes qui vont travailler chacun sur 2 thématiques. Les sous-groupes reçoivent plusieurs documents :

- Un tableau par thématique (en annexe) reprenant l'ensemble des éléments cités (constats, idées de projets, intention, etc) :
 - o Pendant la consultation citoyenne (en noir)
 - o En réunion de CLDR (en vert)
 - o Provenant de l'ADL (en orange)
- Un rappel de la stratégie et des objectifs du PCDR
- Des fiches à compléter (Titre du projet – thématique – objectif – idées liées – informations utiles).

Elodie Delaunoy rappelle l'objectif de la réunion du jour ; il s'agit d'uniformiser les idées et constats pour en sortir des intitulés de fiches-projets. Certains éléments ne sont plus d'actualité et doivent être supprimés, d'autres doivent être scindés ou regroupés, certains doivent être enrichis car encore trop vagues.

Les participants ont une heure pour faire ce travail de synthèse. Après quoi, chaque sous-groupe fait un retour de ses réflexions en séance plénière.

Retour des groupes et remarques des participants :

Thèmes Patrimoine et Economie

Fiche proposée pour l'économie :

- *Mettre en adéquation l'offre et la demande en matière de produits locaux (notamment en offrant un service de marchands ambulants dans les villages).*

Fiches proposées pour le Patrimoine :

- *Restauration du moulin du Cat sauvage et développement d'une filière céréales (pain) : par extension, restauration des autres moulins de l'entité.*
- *Diversifier l'offre touristique par la création de circuits thématiques (notamment sur les moulins).*
- *Réaliser un recensement du patrimoine matériel et immatériel : par l'organisation de carto-parties pour identifier les éléments du petit patrimoine et par la récolte de témoignages d'anciens pour le patrimoine immatériel.*

Un membre de la CLDR signale qu'il existe déjà un groupe d'historiens locaux qui enregistre des témoignages sur les conflits mondiaux.

Thème Mobilité

Fiches proposées :

- *Adapter et augmenter l'offre de transports en commun (TEC) : projet en cours actuellement qui pourrait être repris dans le PCDR pour les aménagements nécessaires (parking vélos, dépose-minute aux abords des arrêts de bus).*
- *Créer et faire connaître le réseau de sentiers pour inciter à la mobilité douce : inventaire des sentiers et de leur état de praticabilité, réfection des sentiers en mauvais état (établissement des priorités), promotion du réseau des points-nœuds, balisage, communication auprès des citoyens (distribution de cartes du réseau) ...*
- *Assurer l'accessibilité pour tous (PMR, poussettes, ...) du centre d'Ellezelles par la création de trottoirs où ils sont manquants.*

Concernant le RAVeL, un entretien des arbres longeant la piste en dolomie pour les cavaliers est nécessaire afin de permettre leur passage.

Pour la Sécurité routière, le groupe demande que les limitations de vitesse soient respectées, notamment par la répression (contrôles réguliers) ou par le placement de feux tricolores intelligents (deviennent rouge en cas d'excès de vitesse) à certains endroits précis (si c'est techniquement possible).

L'ancienne ligne de tram n'est pas utilisable pour la mobilité douce car trop de tronçons appartiennent à des privés, mais il serait utile de sensibiliser ces derniers au maintien des plantations et de la biodiversité qui s'est développée.

La pose de panneaux d'information, déjà évoquée à la réunion précédente, reprenant les circuits et points d'intérêts, devrait être prévue sur chaque place de village.

Thèmes Sécurité routière et Energie

Pas de fiche formulée pour la sécurité routière car seulement deux problèmes ponctuels cités (chaussée Brunehaut et rue du Pont) et pas de solution générale à proposer.

Les membres de la CLDR signalent certains points noirs :

- La liaison entre le Grand Monchaut et le centre d'Ellezelles via l'Arbre Saint-Pierre est très dangereuse pour les cyclistes (surtout pour les enfants) ;
- La descente du Mont entre le RAVeL et le centre d'Ellezelles également.

Propositions :

- Réaliser des marquages au sol pour créer un effet de piste cyclable ? Attention au risque lié à la vitesse et au passage de poids lourds !
- Mettre en place un Groupe de Travail Mobilité douce
- Réaliser un plan de mobilité pour les usagers « faibles » (piétons, cyclistes, ...)
- Organiser des groupes accompagnés pour les déplacements vers les écoles (pédibus, « vélo-bus »)

L'idée générale serait d'apporter une attention particulière aux liaisons entre les villages/hameaux et le centre d'Ellezelles.

Fiches proposées pour l'Energie :

- *Créer une plateforme zéro déchet pour les citoyens : celle-ci devrait rassembler toutes les initiatives et aides possibles dans cette matière ainsi que les liens et contacts.*
 - *Mettre en place une politique de diminution de la consommation énergétique : exemples, conseils techniques, achats groupés, création de communautés d'énergie, communication auprès des citoyens*
- ...

Pour le zéro déchet, la Commune a prévu d'insérer un article dans chaque bulletin communal pour donner des astuces et conseils. Le PNPC organise des formations sur les produits ménagers écologiques. IPALLE donne des formations sur le compostage à domicile. Certaines actions sont également mises en place dans les écoles, notamment l'école de la FWB, pour instaurer des collations saines (pas évident car souvent sur base volontaire des parents).

Concernant les énergies renouvelables, un membre de la CLDR signale qu'il a des problèmes avec ses panneaux photovoltaïques : le réseau actuel sature et ne peut pas absorber toute la production (l'onduleur s'arrête), ce qui implique un manque à gagner pour ceux qui ont investi dans une installation photovoltaïque. Il faut mettre en place une gestion plus efficace avant de promouvoir ces énergies auprès des citoyens.

Thèmes Cohésion sociale et Convivialité

Fiches proposées pour la convivialité :

- *Aménager un bois communal avec zone naturelle et espace d'activités didactiques sur la parcelle à l'entrée du Sentier de l'Etrange : il serait nécessaire d'acheter la parcelle ou trouver un partenariat public-privé.*
- *Développer un lieu d'activité transgénérationnel et durable au centre d'Ellezelles, à Wodecq et à Lahamaide.*
- *Mettre à disposition des parcelles pouvant accueillir de l'habitat léger : l'exemple du Community Land Trust de Tintigny (en Gaume) pourrait être une référence.*

Fiches proposées pour la cohésion sociale :

- *Intégrer les ateliers cuisine du CPAS dans un espace de coworking ;*
- *Lancer un Plan de Cohésion social (PCS)*

Un membre signale que la demande d'une école d'immersion est en cours de réalisation car une classe de 3^{ème} maternelle sera accessible à l'école de la FWB lors de la rentrée 2022-2023.

Concernant le PCS, le prochain appel sera pour la période 2024-2030 et il faut qu'un minimum de bénéficiaires soient touchés : la Commune d'Ellezelles pourrait s'associer aux Communes voisines.

De manière générale, il y a un travail à faire sur la cohésion citoyenne dans et entre les 3 villages de l'entité.

François Otten remercie les participants. La réunion est clôturée.

Le secrétariat,

Le Président,

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie.

François Otten,
Echevin du Développement rural.



Fondation Rurale
de Wallonie

Commune d'Ellezelles – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Jeudi 16 juin 2022 à 19h30 – Salle du Conseil communal à Ellezelles

Présences :

Ides Cauchie, David Clicheroux, Paul Closset, Isabelle Coppée, Charles De Volder, Hubert Deschamps, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, Christian Jurquin, François Otten, Anne-Marie Trifin, Guy Tunstall, Jean-Jacques Van Weymeersch, Hubert Verbaert, Valérie Wannyn.

Invité :

Parc naturel du Pays des Collines – Simon Duquesne

Commune d'Ellezelles :

Elodie Delaunoy – Agent Relais PCDR

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Nathalie Squerens et Mélanie Vandendriessche

Excusés :

André Cotton, Stefan Debroux, Isabelle Deramaix, Jean-Baptiste Deramée, Fabrice Desterke, Sylvain Dubuis, Bernadette Duhaut, Jean-Pierre Dusoulrier, François Everaert, Thibaut Hellin, Véronique Marlier, Laurence Quittelier, Vincent Robin, Godelieve Roels, Hélène Taelman, André Vanden Herrewegen, Jean-Philippe Vercaigne.

Centre culturel du Pays des Collines

Compte-rendu

François Otten remercie les personnes présentes pour cette dernière réunion avant les vacances d'été. Il rappelle que l'objet de la réunion est de valider la liste des projets et de leur définir des priorités dans le temps. Il annonce que le verre de l'amitié sera offert en fin de réunion.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 18 mai 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Projets du PCDR : synthèse et programmation à 10 ans

Elodie Delaunoy explique qu'elle a fait une synthèse des intitulés de projets discutés lors des précédentes réunions et que le travail de priorisation de ceux-ci se fera de manière objective sur base de différents critères proposés.



Elle rappelle que le PCDR sera validé pour 10 ans et qu'il faut répartir les réalisations à court, moyen et long termes.

Les objectifs du PCDR sont rappelés.

Les critères utilisés pour définir la priorisation des projets sont :

- La localisation s'il y a lieu ;
- Le budget ;
- Le degré d'urgence ;
- Le ou les porteurs et parties prenantes du projet ;
- Les contraintes et freins ;
- Les leviers/opportunités ou informations à prendre en compte.

Sur base d'un montage PowerPoint, Elodie passe en revue les projets : chacun est discuté en séance et le choix du court, moyen ou long terme est matérialisé par des post-it placés sur le tableau d'affichage reprenant les 3 périodes de réalisation, en fonction du choix de la CLDR.

Projet n°1 : Développer et faire reconnaître les bibliothèques.

Les membres de la CLDR estiment qu'il y a une priorité pour la bibliothèque d'Ellezelles, celle de Wodecq ayant déjà bénéficié d'aménagements => **Priorité 1**

Question : un financement par le Développement rural est-il possible ? Pas pour la reconnaissance (c'est la Fédération Wallonie Bruxelles qui est compétente) mais le Développement rural peut intervenir pour l'enveloppe du bâtiment si la bibliothèque s'intègre dans une maison rurale.

Proposition : mettre sur pied un **Groupe de Travail (GT) sur le sujet**.

Projet n°2 : Mettre en évidence le petit patrimoine.

La première étape à court terme est de faire l'inventaire, ensuite, la mise en valeur pourra être envisagée => **Priorités 1 et 2**

Projet n°3 : Mettre en valeur les moulins de l'entité.

Il faut distinguer les différents moulins :

- Le Cat sauvage est classé et appartient à la Commune : il fait l'objet de restaurations ponctuelles subsidiées ;
- Les moulins du Tordoir et du Mouflu sont privés.

La première chose à faire est d'établir un relevé de l'état sanitaire des édifices : certaines sociétés spécialisées peuvent s'en charger.

Question : Que peut-on faire avec la Commune pour les moulins privés ? Une aide peut être apportée pour solliciter des subsides (ex. Le Petit Patrimoine Populaire Wallon pour la restauration de la pilasse de la roue du moulin du Tordoir : maximum 7500€ de subsides).

La réflexion doit être menée à court terme et la restauration à moyen terme => **Priorités 1 et 2**.

Projet n°4 : Préserver et faire connaître le patrimoine immatériel.

Une association d'Ellezelles récolte des témoignages sur la guerre 14-18 : c'est une partie du patrimoine immatériel qui pourrait être mise en valeur.

D'autres actions du même type devraient être menées ; la valorisation devrait se faire dans un deuxième temps => **Priorité 2**.

Projet n°5 : Créer une filière céréales / pain.

Simon Duquesne signale que le Parc naturel du Pays des Collines (PNPC) a des projets concernant la filière céréales : avec Alim'Ath (projet sur 3 ans commencé en 2021), le travail sur le développement de cette filière est amorcé et prioritaire.

Parmi les moulins de la région, ceux d'Ostiches et de Thimougies pourraient être valorisés également. Pour celui du Cat sauvage, il faut définir si on lui donne une destination patrimoniale et touristique ou s'il est possible de l'utiliser pour la production de farine dans le cadre du circuit court.

Une réflexion approfondie devrait être menée à court terme ou moyen terme => **Priorités 1 et 2**.

Projet n°6 : Développer et renforcer l'accueil touristique.

Ce projet s'appuie sur l'extension de la Maison du Pays des Collines : il peut être envisagé à court terme car Ellezelles est déjà reconnue comme commune touristique => **Priorité 1**.

La fiche reprendra la signalétique, les panneaux d'information aux centres des villages, la mise en relation des acteurs touristiques et de l'HORECA, ainsi que de la Maison du Pays des Collines avec l'Ecomusée et autres opérateurs, ...

Projet n°7 : S'appuyer sur le patrimoine pour développer l'offre touristique.

Par exemple, le patrimoine archéologique n'est pas encore mis en avant.

Pour s'appuyer sur les richesses patrimoniales, il faut d'abord les inventorier et les restaurer quand c'est nécessaire : cela peut s'envisager à plus long terme => **Priorité 3**.

Projet n°8 : Faciliter l'accès aux produits locaux dans les villages.

Cette action vise notamment à développer le commerce ambulant et les livraisons à domicile.

Vu qu'il existe déjà beaucoup de projets liés aux produits locaux, celui-ci peut s'envisager à plus long terme => **Priorité 3**.

Projet n°9 : Créer une filière bois.

Simon Duquesne signale le projet mené par le PNPC « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » (<https://www.paysdescollines.be/et-nos-hainaut-saules-tetards/>) qui vise à maintenir et développer ces arbres emblématiques de la région tout en valorisant des produits de la taille (bois de chauffage biomasse, pellets, BRF, ...).

Plusieurs idées sont émises pour ce projet :

- Créer une filière locale de production de pellets ;
- Travailler avec le FOREM pour la valorisation en bois de chauffage ;
- Utiliser les branches issues de l'entretien des haies.

Les membres de la CLDR voient ce projet à long terme => **Priorité 3**.

Projet n°10 : Développer l'agroforesterie.

Ce projet mérite une réflexion approfondie car il devra se mettre en place sur le long terme mais semble urgent vu l'évolution du climat. Une sensibilisation à cette pratique doit être faite rapidement pour espérer voir émerger des projets concrets (Par exemple, à Frasnes-lez-Anvaing, une journée d'information sera proposée bientôt aux agriculteurs dans le cadre du PCDR) => **Priorité 1** pour la sensibilisation.

Projet n°11 : Communiquer et sensibiliser autour de l'agriculture (vers les citoyens et vers les agriculteurs).

Ces actions ont déjà commencé grâce à la mise en place du Groupe Agriculture d'Ellezelles (au début de la consultation citoyenne pour le PCDR). D'autres projets seront menés, notamment la sensibilisation des visiteurs et touristes au respect du travail des agriculteurs, et se poursuivront sur le long terme => **Lot « 0 »** à poursuivre à court, moyen et long terme => **Priorités 1, 2 et 3**.

Projet n°12 : Inciter au développement des productions locales.

Le PNPC y travaille déjà de façon récurrente pour les agriculteurs : conférences, sensibilisation, visites de projets, ... => **Lot « 0 »** à poursuivre à court, moyen et long terme => **Priorités 1, 2 et 3**.

Projet n°13 : Encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Une personne de la CLDR insiste sur l'urgence de ce projet, alors qu'Ellezelles est dans un parc naturel, pour préserver la santé des citoyens et en particuliers des enfants.

Simon Duquesne rappelle que le PNPC y travaille déjà depuis longtemps et de façon récurrente grâce aux nombreuses actions mises en place.

Ce projet doit être poursuivi sur le long terme dans la continuité de ce qui est déjà réalisé => **Lot « 0 »** à poursuivre à court, moyen et long terme => **Priorités 1, 2 et 3**.

Projet n°14 : Créer un hall relais agricole.

Question : qu'est-ce qu'un hall relais ? C'est un bâtiment qui est mis à disposition des agriculteurs ou producteurs pour le stockage, la transformation et/ou la vente de leurs productions.

Une personne attire l'attention sur la pertinence de créer ce genre d'outils car certaines expériences n'ont pas tenu dans le temps ou certains projets comme Coprosain sont en difficulté : il faut faire une analyse approfondie de la demande avant de le lancer.

L'abattoir d'Ath est en difficulté et il a été question de le fermer : le hall relais pourrait peut-être constituer une nouvelle opportunité pour la région ? Simon Duquesne signale le projet de filière viande qui a été lancé avec 27 producteurs de la région qui disposent d'un atelier de découpe : c'est une expérience très positive.

Vu les incertitudes actuelles, le projet est proposé à long terme => **Priorité 3.**

Projet n°15 : Renforcer les services aux associations.

Ce projet est déjà en cours, notamment avec le Patro.

Les membres de la CLDR proposent qu'il soit programmé à moyen terme => **Priorité 2.**

Projet n°16 : Rénover le bâtiment de l'ancien Collège.

Le Patro est confronté à des difficultés pour y accueillir tous les enfants vu l'état du bâtiment ; il pourrait être un lieu de rassemblement pour les jeunes en général. Il faudrait aussi ajouter un volet « Maison des jeunes » pour une partie des locaux.

Ce projet devrait être envisagé à court terme car il y a un manque important pour l'accueil de la jeunesse à Ellezelles => **Priorité 1.**

Projet n°17 : Faire d'Ellezelles une commune « zéro déchet ».

La CLDR estime que ce projet peut être envisagé à moyen terme car certaines initiatives sont déjà prises en charge par la Commune => **Priorité 2.**

Projet n°18 : Renforcer la trame noire.

Isabelle Coppée signale que le passage à l'éclairage public LED est en cours et qu'il faut attendre que tout soit réalisé pour pouvoir envisager de diminuer l'intensité à certains endroits. Concernant l'éclairage intelligent, 3 tronçons tests (1 par village) sont actuellement à l'étude.

Les membres de la CLDR proposent que ce projet soit programmé à moyen terme => **Priorité 2.**

Projet n°19 : Renforcer la végétalisation des espaces publics.

Cette action doit faire l'objet d'une réflexion globale, sur le long terme, pour les espaces existants mais aussi pour les futurs aménagements publics (Beaubourg, autres PCA, ...). Elle devrait plutôt être **intégrée dans** la fiche suivante (**projet n°20 : Développer le maillage écologique**) comme un des éléments à mettre en place.

Projet n°20 : Développer le maillage écologique.

Il y a une urgence à agir vu l'évolution actuelle et la perte très importante de biodiversité => **Priorité 1.**
Intégrer l'action du projet n°19 (ci-dessus).

Projet n°21 : Créer une/des école.s des devoirs.

Certains membres de la CLDR s'interrogent sur le besoin : y a-t-il vraiment une demande ?

D'autres estiment que cela permettrait de renforcer l'attractivité des écoles de l'entité si ce service est proposé aux familles => **Priorité 2.**

Projet n°22 : Faire des abords de l'Administration communale une zone conviviale.

Des plantations et autres aménagements sont en cours, notamment avec l'appel à projet « BiodiverCité » pour la mare. L'aménagement en espace de convivialité est proposé à moyen terme => **Priorité 2.**

Projet n°23 : Aménager le cœur d'Ellezelles.

Vu les aménagements déjà réalisés, les membres de la CLDR proposent que ce projet soit inscrit à moyen terme => **Priorité 2.**

Projet n°24 : Aménager la place de gare.

En lien avec le RAVeL qui est de plus en plus fréquenté et l'ouverture prochaine du pont du Beaufaux qui entrainera un surplus de fréquentation, ce projet doit être inscrit à court terme afin d'aménager un espace d'accueil agréable pour les touristes autant que pour la population locale => **Priorité 1.**

Projet n°25 : Aménager le cœur du Grand Monchaut.

Par rapport aux autres espaces publics, cette zone n'est pas prioritaire pour les membres de la CLDR => **Priorité 3.**

Projet n°26 : Aménager le centre de Wodecq.

Maintenant que la Maison de Village est terminée et qu'elle draine encore plus de monde avec un calendrier bien rempli, il est nécessaire et urgent d'aménager le cœur de Wodecq dans une optique de sécurité routière ainsi que pour la gestion du stationnement => **Priorité 1.**

Projet n°27 : Aménager le cœur de Lahamaide.

La traversée de Lahamaide pose problème et est prioritaire. La Commune compte rentrer cet aménagement via l'appel à projet « Cœur de Village » 2022 dont la décision d'attribution du subside sera connue en octobre. S'il n'est pas retenu, il sera inscrit à court terme dans le PCDR => **Priorité 1.**

Projet n°28 : Améliorer la qualité des cours d'eau.

Ce projet est en cours avec le Contrat de Rivière Dendre (CRD). La station d'épuration d'Ellezelles permet d'améliorer la situation, de plus une actualisation du PASH est prévue. Les efforts doivent se poursuivre dans les prochaines années => **Lot « 0 »** à poursuivre à court, moyen et long terme => **Priorités 1, 2 et 3.**

Projet n°29 : Développer la mobilité multimodale.

François Otten rappelle que la réflexion avec les TEC est bien avancée pour revoir la fréquence et les lignes à développer afin de répondre à la demande en transports en commun : les modifications d'offres seront effectives pour 2024. Il faudra prévoir certains aménagements notamment pour favoriser les déplacements multimodaux.

Proposition : mettre en place un **GT spécifique** pour étudier les besoins d'aménagements.

Vu les avancées et la nécessité de répondre rapidement, ce projet est proposé à court terme => **Priorité 1.**

Projet n°30 : Développer et mettre en vie le réseau de sentiers.

Un inventaire a déjà été réalisé par la CCATM, et le réseau existant est bien valorisé notamment par les Points Nœuds pédestre de la Maison du Tourisme de Wallonie picarde. Cette base peut servir pour les déplacements utilitaires aussi.

Isabelle Coppée indique que pour répondre au Décret « Sentiers » afin de créer un véritable réseau, du travail reste à faire : l'identification des propriétaires, la qualification des revêtements, le relevé des tronçons manquants, ...).

Sur base de ces éléments, la CLDR propose de programmer ce projet à long terme => **Priorité 3.**

Projet n°31 : Améliorer la sécurité routière.

Question : certains points noirs ont-ils été relevés ? Oui, par exemple au Paradis où des accidents ont lieu régulièrement.

Ce projet est proposé à court terme pour faire le lien avec la fiche n°29 (mobilité multimodale) => **Priorité 1.**

Projet n°32 : Mettre en place une politique de diminution de la consommation énergétique / Concrétiser les projets du PAEDC.

Ce projet est en cours et sera à poursuivre à long terme pour atteindre les objectifs fixés dans le PAEDC => **Lot « 0 »** à poursuivre à court, moyen et long terme => **Priorités 1, 2 et 3.**

Projet n°33 : Développer l'habitat léger / alternatif.

Un des lieux possibles serait le site de Beaubourg qui devrait accueillir 80 logements. Le projet est programmé à long terme => **Priorité 3.**

Projet n°34 : Lancer un plan de cohésion sociale.

Il pourrait être rentré pour la prochaine programmation 2023-2024 en tenant compte des objectifs de Développement durable. Une discussion devrait être entamée rapidement avec les communes voisines afin de savoir si elles sont intéressées et de mutualiser les ressources => **Priorité 1.**

Projet n°35 : Construction d'une stratégie globale d'aménagement du territoire.

François Otten rappelle qu'un Guide communal d'Urbanisme (GCU) est en cours d'élaboration. Il propose qu'un GT soit mis en place avec les personnes intéressées (CCATM, CLDR, PNPC, CRD, ...) afin d'étudier les propositions du GCU. C'est une première étape qui est proposée à court terme => **Priorité 1.**

En matière de réduction d'impact de l'urbanisation, l'exemple de Flobecq qui a pris des mesures pour limiter les nouvelles constructions dans certaines zones (règle du comblement) est cité.

Projet n°36 : Création de logements trempins.

Pour rappel, ce projet est destiné à offrir à des jeunes des logements à loyers modérés (avec possibilité de ristournes sur les loyers perçus s'ils s'installent définitivement dans l'entité) dans l'optique de les

maintenir à Ellezelles. Il devrait être intégré à l'aménagement du site Beaubourg et pourrait s'envisager à moyen terme => **Priorité 2**.

Projet n°37 : Mettre en place une stratégie de développement du commerce local.

Il pourrait être regroupé avec le projet n°6 (Développer et renforcer l'accueil touristique) et programmé à court terme => **Priorité 1**.

Projet n°38 : Créer un espace de détente et de sensibilisation à la nature.

Pour l'instant, aucune localisation n'a été définie, il est donc programmé à long terme => **Priorité 3**.

Projet n°39 : Elaboration d'un projet de quartier pour Beaubourg.

François Otten rappelle que le PCA est établi et qu'un auteur de projet va être désigné pour étudier l'aménagement concret du site. Il propose que la réflexion se fasse avec la CCATM et la CLDR. Ce projet sera mis en place progressivement dans le temps => **Lot « 0 »** à poursuivre à court, moyen et long terme => **Priorités 1, 2 et 3**.

Projet n°40 : Développement d'un système (scolaire) alimentaire plus durable, inclusif et résilient.

Un projet du CPAS est en cours pour les repas à domicile. Pour l'instant, il n'y a pas de cantine scolaire communale : il faut faire appel à des sociétés extérieures et il est difficile de faire appliquer des critères durables. Ce projet peut être programmé à moyen terme => **Priorité 2**.

Projet n°41 : Créer des logements pour personnes âgées.

Il y a une demande de ce type de logements pour compléter l'offre actuelle. Il peut également être envisagé sur le site Beaubourg. La CLDR propose une programmation à moyen terme => **Priorité 2**.

Le projet de création d'une école d'immersion a été pris en charge par l'école de la Communauté française. La CLDR décide de ne pas le maintenir dans le PCDR.

3. Divers

Il n'y a pas de point Divers.

François Otten remercie les participants pour ces échanges fructueux et invite les membres à partager le verre de l'amitié. La réunion est clôturée.

Le secrétariat,

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie.

Le Président,

François Otten,
Echevin du Développement rural.



Fondation Rurale
de Wallonie

Commune d'Ellezelles – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Jeudi 24 novembre 2022 à 19h30 – Salle du Conseil communal à Ellezelles

Présences :

Ides Cauchie, David Clicheroux, Paul Closset, Isabelle Coppée, André Cotton, Paul De Caluwe, Oliver De Vleeschouwer Vanliefde, Charles De Volder, Hubert Deschamps, Jean-Pierre Dusoulter, François Everaert, Stéphane Foubert, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, François Otten, Laurence Quittelier, Guy Tunstall, Jean-Jacques Van Weymeersch, André Vanden Herrewegen, Valérie Wannyn.

Invités :

Ecole de la Communauté française.

Commune d'Ellezelles :

Elodie Delaunoy – Agent Relais PCDR

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Nathalie Squerens et Mélanie Vandendriessche

Excusés :

Isabelle Deramaix, Jean-Baptiste Deramée, Fabrice Desterke, Nicolas Herbecq, Frédéric Hustache, Michel Provost, Vincent Robin, Anne-Marie Trifin, Elise Van Rechem, Hubert Verbaert.
Agence de Développement local, Centre culturel du Pays des Collines, Parc naturel du Pays des Collines.

Compte-rendu

Le Président, François Otten, étant annoncé avec du retard, la réunion débute sans lui.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 16 JUIN 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION DES FICHES-PROJETS DU PCDR

Mélanie Vandendriessche explique comment va se dérouler la consultation des fiches-projets. La plateforme participative (<https://participation.frw.be/fr-BE/>) sera utilisée pendant 2 semaines (phase éclair) afin de mettre à disposition des utilisateurs les fiches qu'ils pourront compléter en rédigeant des commentaires. La communication se fera par mail pour la CLDR et les utilisateurs inscrits sur la plateforme, par la pose d'affiches et par des annonces sur le site Internet communal et sur Facebook. La plateforme participative est présentée : les projets sont sous forme de vignettes et en cliquant dessus, on a accès à une courte description ainsi qu'à la possibilité d'y ajouter des commentaires ; pour rappel, les fiches sont toujours en cours de construction : les versions provisoires sont en format PDF et accessible en pièces jointes.



Questions :

- *Est-il possible de voir les projets qui correspondent aux différents objectifs ?* Pas dans la description affichée par vignette, mais les objectifs sont repris dans la version PDF des fiches.
- *Comment les citoyens vont-ils pouvoir se prononcer sur les priorités des projets ?* Un avis est toujours possible via les commentaires, mais la CLDR reste maître des choix car les citoyens non-membres n'ont pas tous les éléments objectifs pour la priorisation.

3. PRÉSENTATION DES FICHES-PROJETS PRIORITAIRES

Elodie Delaunoy présente le contenu des fiches-projets à court terme :

Améliorer la sécurité routière (fiche n°30).

Le champ d'action de cette fiche reste relativement large car la première étape sera de faire l'inventaire des points problématique (même si les principaux sont connus) ; la deuxième étape sera de définir les aménagements ou actions nécessaires ; la troisième étape étant la communication par l'information sur les nouveaux aménagements et des actions de sensibilisation.

Remarques et questions :

- *Les petites routes sont toutes théoriquement limitées à 90km/h alors que ce n'est pas du tout adapté : qu'est-il possible de faire ?* Cela fera partie du relevé, au cas par cas, qui sera réalisé par le Groupe de Travail (GT).
- *Certaines interventions sont déjà en court : il faudra également les renseigner.*
- *La CCATM devra être associée à la démarche ; certains éléments sont intégrés dans le PIWACY* (<http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/wallonie-cyclable/les-communes-wallonie-cyclable.html>).
- *Le problème des voiries régionales est soulevé : sera-t-il possible d'influer sur la Région wallonne pour la réalisation d'aménagements ?* Le SPW-Infrastructures sera ajouté dans les partenaires.
- *Pour la traversée de Lahamaide, il faudrait placer plus souvent le radar répressif afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.*

Développer la mobilité multimodale (fiche n°28).

Les partenaires sont les mêmes que pour la fiche précédente : un GT sera mis en place pour identifier les points. Cette fiche s'appuie sur les nouvelles lignes TEC prévues ainsi que l'utilisation des taxis sociaux et de voitures partagées électriques.

Remarques et questions :

- *Par rapport au GT à mettre en place, le seront-ils par fiche-projet ou par thématique ?* C'est un choix qui devra se faire par la CLDR en fonction des fiches qui seront activées en 2023.
- *Qui va faire le lien entre les projets et les opportunités de financement ?* Ce sera la Commune, la FRW et la CLDR.

Développer et renforcer l'accueil touristique (fiche n°6).

Pour rappel, ce projet s'appuie sur l'extension de la Maison du Pays des Collines : tous les acteurs touristiques seront sollicités. Un accent particulier sera mis sur la signalétique qui doit être compatible avec le cadre rural de l'entité d'Ellezelles.

L'installation de panneaux touristiques sur les trois places des villages est également prévue.

Développer le maillage écologique (fiche n°20).

Il est proposé d'y intégrer le projet « **Renforcer la végétalisation des espaces publics (fiche n°19)** ». En effet, cette dernière représente une partie du travail qui sera réalisé afin de développer le maillage écologique de l'entité. L'objectif est de créer des liaisons « vertes » entre les sites intéressants pour la biodiversité. Les partenaires déjà identifiés, outre la commune d'Ellezelles, sont le Parc naturel du Pays des Collines (PNPC), le Contrat de Rivière Dendre (CRD), les Guides natures des Collines, la CLDR.

Développer l'agroforesterie (fiche n°10).

Ce projet vise la sensibilisation des agriculteurs à cette pratique durable avec les partenaires déjà actifs dans le domaine comme la PNPC. L'idée serait de mettre sur pied un projet pilote à Ellezelles.

Remarques et questions :

- Pour information, un projet similaire est inscrit au PCDR de Frasnes-lez-Anvaing et une visite d'exploitations sera proposée bientôt aux agriculteurs de cette entité.
- Un projet existe à Esplechin : des plantations ont été réalisées récemment dans des prairies, ce qui changera complètement le paysage dans quelques années.

Développer et faire reconnaître les bibliothèques (fiche n°1).

Elodie Delaunoy propose que cette fiche comporte deux volets différents :

- A Ellezelles, rénovation du bâtiment actuel ou nouveau lieu à investir ;
- A Wodecq, demande de reconnaissance auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Remarques et questions :

- Les deux bibliothèques devraient être mises en réseau avec un partage du temps consacré par les bénévoles afin d'offrir un service plus large.
- Certains craignent que le livre ne soit plus la référence de développement culturel et suggèrent de développer les outils numériques ainsi que des animations diversifiées pour tous les publics.
- Les points Culture de la FWB (qui ferment) étaient demandeurs de lieu de diffusion : voir s'il est possible de disposer de supports venant des médiathèques ?
- Des liens avec les autres bibliothèques de la région doivent aussi être créés.
- Une partie ludothèque doit également être intégrée dans la fiche-projet.

Construction d'une stratégie globale d'aménagement du territoire (fiche n°35).

Un des outils est le Guide communal d'Urbanisme (GCU) que la commune met en œuvre actuellement. François Otten explique qu'il reprend les prescriptions et les usages en matières d'urbanisme : c'est une occasion de mener une réflexion et d'objectiver les règles urbanistiques dans le respect du bâti des Collines.

La charte paysagère du PNPC sera également un outil permettant d'orienter la gestion du territoire.

Lancer un plan de cohésion sociale (fiche n°34).

Le PCS est une démarche qui est régie de manière très précise (voir :

<http://cohesionsociale.wallonie.be/actions/PCS>).

Mettre en place une stratégie de développement du commerce local (fiche n°37).

Il est proposé d'intégrer ce projet à la fiche « Développer et renforcer l'accueil touristique (fiche n°6) » étant donné que ces activités sont liées.

4. CHOIX DE LA PREMIERE CONVENTION EN DEVELOPPEMENT RURAL.

Parmi les projets inscrits en Priorité 1 (court terme), certains sont éligibles aux subsides du Développement rural. La CLDR doit proposer un choix de première demande de convention au moment de la validation du PCDR.

Afin d'objectiver un choix, il est proposé aux membres de la CLDR de compléter en séance le tableau reprenant les quatre projets potentiels (voir synthèse ci-dessous).

- Cœur de Lahamaide :

Le périmètre repris est assez large : il s'étend du carrefour près du garage Rasson jusque la sortie du village vers Lessines. La commune a répondu à l'appel à projets « Cœur de Village » et attend une décision sur sa sélection. Le SPW Mobilité et Infrastructures a déjà marqué un accord de principe et les riverains ont été consultés dans le cadre de cet appel.

Questions et suggestions :

- o *Quels sont les aménagements prévus ?* Un traitement du Plada, des aménagements pour les usagers faibles (piétons, vélos) et améliorant la sécurité routière de manière générale.
- o *La végétalisation est-elle prévue ?* Oui, mais des espaces dégagés seront maintenus afin de pouvoir installer un chapiteau lors des manifestations.
- o *Qu'en est-il de l'ancienne école ?* Elle a été rachetée par l'Ecomusée. Elodie Delaunoy signale qu'un éclairage intelligent sera installé sur ce tronçon reliant Plada.
- o *De manière générale, le souhait des citoyens est de doter le village de véritables entrées physiquement aménagées comme pour Ellezelles.*

- **Centre de Wodecq :**

Un périmètre d'aménagement doit être défini et un autre périmètre plus large sur lequel se portera la réflexion devra intégrer l'ensemble des voiries menant à la place (plan de circulation à établir notamment).

Un projet d'aménagement du sentier qui relie la rue du Poêlon à l'école est lancé : il permettra aux usagers faibles de se rendre à l'école en toute sécurité.

Questions et suggestions :

- Des aménagements devraient être réalisés à la rue du Trieu (le long de la zone Natura 2000) car beaucoup de visiteurs se garent le long de la voirie.
- Le revêtement en béton de la place devrait être remplacé par des dalles alvéolées pour permettre la percolation des eaux.
- Le carrefour du Buis devrait également être aménagé afin de gérer les inondations.
- Un nouvel arrêt de bus devra être aménagé avant la révision des parcours des TEC.
- La sensibilisation des citoyens et visiteurs fréquentant notamment la Maison de Village devra être réalisée afin de limiter le nombre de véhicules en stationnement lors des événements. Actuellement, les jeunes s'organisent et choisissent un Bob pour venir à Wodecq : les plus « anciens » ne le font pas et pourraient prendre exemple sur eux.
- L'utilisation du vélo est également suggérée comme alternative.

- **Place de la Gare à Ellezelles :**

Le périmètre d'aménagement doit être défini en fonction des statuts de propriété. Certains terrains privés seraient intéressants à acquérir afin de connecter le RAVeL directement à la place.

Questions et suggestions :

- Pour améliorer la situation actuelle, un des problèmes principaux à résoudre est la vitesse excessive sur la N519 : théoriquement les véhicules peuvent rouler à 90 km/h mais la configuration ne le permet pas. La traversée par le RAVeL est très dangereuse !
- La place est depuis longtemps « phagocytée » par une entreprise locale dont l'implantation est historique : il serait nécessaire de trouver une solution afin de pouvoir rendre cet espace convivial.
- L'espace aménagé pour le jeu de pétanque est un atout car il est bien aménagé, ombragé et bien fréquenté.
- Des plantations devraient être réalisées sur la place car elle est suffisamment large.
- Cet espace présente un fort potentiel avec le développement du RAVeL (et la future liaison au Beaufaux) : des parkings sécurisés et box pour vélo devraient être prévus.
- Le lien avec la Maison du Pays des Collines doit être renforcé.
- Le problème de l'accès des cavaliers au RAVeL est soulevé : le manque d'entretien des arbres les empêche d'emprunter la zone qui leur est réservée.

- **Bâtiment de l'ancien collège :**

Cet espace pourrait être multifonction, mais la commune n'est pas propriétaire et certaines occupations comme des classes de l'école libre et le Patro peuvent difficilement être délocalisées. Il répond à une demande prégnante des citoyens et la commune devrait prendre contact avec les propriétaires pour voir quelles possibilités existent (achat d'une partie et/ou bail emphytéotique ?).

Questions et suggestions :

- La situation est idéale pour conserver les activités existantes et en développer d'autres car l'ensemble est proche du centre d'Ellezelles et des commerces et services.
- Le Patro loue les lieux pour l'organisation des camps et c'est un apport pour le commerce local à maintenir (100 enfants, c'est 6000€ injecté dans l'économie locale).

Au vu des questions qu'il reste à résoudre et de l'attente de la réponse pour le dossier Cœur de Village pour Lahamaide, il est convenu d'attendre de disposer de tous les éléments pour faire un choix de première convention.

La commune devra notamment prendre contact avec les propriétaires de l'ancien collège, ainsi qu'investiguer sur les propriétés des terrains autour de la place de la gare avant d'avancer plus loin.

Tableau récapitulatif :

Projet	Etat initial (périmètre, état général, ...)	Statut de propriété	Affectation	Etat du dossier
Cœur de Lahamaide	Plada et route régionale, accotements (interdiction de stationnement non respectée), absence de trottoirs, entrée de village peu marquée	Voirie régionale N529 + espaces publics communaux	Espace public villageois (usagers faibles, agriculteurs, etc) plutôt que voirie de transit	Projet d'éclairage intelligent du Plada à l'ancienne école (écomusée) Dossier Cœur de village introduit en septembre 2022 (accord de principe du SPW MI, réunion citoyenne avec les riverains) : diminution vitesse, parking, amélioration du cadre de vie (plantations)
Centre de Wodecq	Place, parking du terrain de football, sentier entre les deux, acquisition d'une parcelle supplémentaire?, carrefour entre l'école et la place, arrêt TEC	Espaces publics communaux	Plan de circulation? Déplacer les aires de jeu? Parking verdurisé, perméable, convivialité, accès mobilité douce et TEC	Aménagement des trottoirs et luminaires en DR (ancien projet PCDR), éclairage intelligent dans le sentier vers le terrain de football, aménagement du sentier vers l'école (rue du Poëlon) en attente.
Place de la gare	RAVeL, N519, place de la gare, cabine d'aiguillage de la gare? (privé), stationnement non respecté	N519 (régional), place et RAVeL communaux, parcelles et bâtiment privés	Convivialité, tourisme (appel pour la Maison du Pays des Collines), sécurité routière (N519 et RAVeL), plantations, zones de parking sécurisées pour vélos (box)	Projet d'un ancien PCDR : retrouver les esquisses?
Bâtiment de l'ancien collège	Manque de confort, sécurité routière ok	Privé (Paroisse) : acquisition ? Bail emphytéotique?	Bibliothèque, camps de vacances (mouvements de jeunesse), patro, école Saint-Joseph, maison de jeunes	Bail entre l'école et la Paroisse Prendre contact avec la Paroisse

5. CLOTURE DE LA REUNION.

François Otten remercie les participants pour les échanges et leurs apports aux discussions.

Elodie Delaunoy qui a annoncé son départ vers de nouvelles fonctions professionnelles est chaleureusement remerciée par l'assemblée pour le travail réalisé.

Le secrétariat,

Le Président,

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie.

François Otten,
Echevin du Développement rural.